



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 85
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 26 MAI 1982

SYSTÈME DE GESTION DU TRAFIC MARITIME POUR LE PORT DE HONG KONG

L'honorable Edward C. Lumley, ministre du Commerce, a annoncé aujourd'hui la signature d'un contrat entre le ministère de la Marine de Hong Kong et la Corporation commerciale canadienne pour la phase de définition d'un Système de gestion de trafic maritime (SGTM) évalué à quelque deux millions de dollars canadiens. La phase de définition sera entreprise par des agents de la Garde côtière du Canada et de Leigh Instruments Limited.

L'attribution du contrat représente la première phase d'un ensemble comprenant le dessin technique, la fourniture d'équipement et la construction, y inclus l'entraînement du personnel opérateur chinois. Le SGTM, lorsqu'il sera entièrement utilisé, assurera au port de Hong Kong un moyen efficace de contrôler les navires dans ses eaux encombrées, rehaussant ainsi la sécurité et l'efficacité du trafic maritime.

Leigh Instruments Ltd., une société canadienne figurant parmi les premières dans le domaine de haute technicité, a participé à la planification et la mise en marche du SGTM à Vancouver et Les Escoumins et s'est servie de technologie similaire dans le développement, l'implantation et la fourniture de systèmes de contrôle du trafic aérien au Canada.

Les services de la Garde côtière du Canada seront offerts par l'entremise du programme d'aide technique à frais recouvrables. Ce programme fournit, sur une base de frais recouvrables, des connaissances techniques uniquement disponibles au gouvernement. Son objectif est d'assister les sociétés canadiennes dans la commercialisation de leurs biens et services à l'étranger.

Monsieur Lumley a discuté de ce projet avec le Gouverneur MacLehose lors de sa visite à Hong Kong en 1980. Il a noté que l'ajudication de ce contrat est un très bon exemple de la mobilisation des ressources du secteur public pour appuyer les sociétés canadiennes qui cherchent à répondre aux besoins des gouvernements étrangers.

Les ressources conjuguées de Leigh Instruments et de la Garde côtière fourniront à la Corporation commerciale canadienne les connaissances techniques essentielles pour satisfaire les exigences de Hong Kong. Les travaux doivent commencer en juin 1982 et seront exécutés au cours d'une période de vingt et un mois.

La Corporation commerciale canadienne conclut des contrats avec les gouvernements étrangers et les organismes internationaux au nom des fournisseurs canadiens de biens et de services. Pour l'année financière 1980-1981, la CCC a réalisé un chiffre d'affaires de plus de \$400 millions, traitant avec 500 firmes canadiennes et plus de 50 clients étrangers.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,
COMMUNIQUER AVEC:

O.I. Matthews (819) 997-5714
N.J. Clarke (819) 997-5703

Corporation commerciale canadienne
112 rue Kent
Ottawa, Ontario
K1A 1E9